

Ce mercredi, Ludovic LE CALVEZ, armateur du fileyeur ALCATRAZ vendra le produit de sa pêche à partir de 7h30 le matin, directement aux consommateurs sur le Quai Pascal Elissalt aux RECOLLETS à Ciboure. Il utilisera pour cela les installations mises en place par la Criée du Port conformément aux décisions votées en Conseil Portuaire.

La 1ère vente réglementée avait eu lieu la semaine dernière M. INDAR du bateau AGUR avait pu vendre la totalité de sa pêche soit 100 kgs de merlus et autres poissons.

31/03/09